Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé acquittés par la Cour pénale internationale

@rib News,Â 15/01/2019Â â€“ SourceÂ Reuters La Cour pÃ©nale internationale (CPI) a acquittÃ© mardi l'ancien prÃ©sident ivoirien Laurent Gbagbo (photo, Ã gauche) et l'ex-chef des Jeunes Patriotes Charles BlÃ© GoudÃ©Â (photo, Ã droite)Â de tout les charges pour crimes de guerre Ã leur encontre et ordonnÃ© leur libÃ©ration immÃ©diate.

Le juge italien Cuno Tarfusser a prÃ©cisÃ© que l'accusation n'avait pas Ã©tÃ© en mesure de prouver la culpabilitÃ© des deux hommes qui, prÃ©sents Ã l'audience, se sont donnÃ© l'accolade Ã l'annonce de la dÃ©cision. Laurent Gbagbo "est soulagÃ© heureux d'avoir placÃ© sa confiance dans la justice", a dit l'avocat de la dÃ©fense Emmanuel Altit. "Il est trop tÃ´t pour parler de l'avenir et dire oÃ¹ il va aller mais vous pouvez imaginer combien il est attachÃ© Ã la CÃ´te d'Ivoire." Fondateur du Front populaire ivoirien (FPI), Laurent Gbagbo Ã©tait en dÃ©tention depuis novembre 2011. Il va pouvoir quitter, peut-Ãªtre dÃ¨s mercredi, sa cellule de la prison de Scheveningen Ã La Haye. La dÃ©cision de la CPI a Ã©tÃ© saluÃ©e par les cris de joie et l danses des quelques dizaines de ses partisans venus de Paris pour le soutenir. Les avocats parisiens de l'Etat ivoirien ont dÃ©plorÃ© une dÃ©cision "prÃ©maturÃ©e" et "surprenante Ã tous Ã©gards, qui pourrait s'avÃ©rer dangereuse" et "marqu dÃ©saveu de la communautÃ© internationale". "N'oublions pas qu'il y a eu 3.500 morts et victimes. Il y a donc bien eu des coupables", Ã©crivent dans un communiquÃ© Jean-Pierre Mignard, Jean-Paul BenoÃ®t et Pierre-Emmanuel Blard. "L'important est que Laurent Gbagbo reste Ã la disposition de la justice et peu importe les modalitÃ©s", ajoutent-ils. "IMPUNITÃ‰ TOTALE" ? "Nous continuons Ã estimer que tous les moyens de droit prÃ©vus au Statut de Rome peuvent Ãªtre utilisÃ©s pour que le procÃ¨s reprenne dans l'intÃ©rÃªt de la justice et de la paix civile", poursuivent les avocats. La FÃ©dÃ©ration internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), dans un communiquÃ© avec deux mouvements ivoiriens de dÃ©fense des droits humains, estime que la dÃ©cision de la CPI "consacre l'impunitÃ© totale dÃ©sormais accordÃ aux auteurs de la crise post-Ã©lectorale de 2010-2011 en CÃ´te d'Ivoire, qui fit plus de 3.000 morts". Laurent Gbagbo, 73 ans, et Charles BlÃ© GoudÃ©, 46 ans, Ã©taient jugÃ©s depuis 2016 pour crimes contre l'humanitÃ© et crimes de guerre, notamment meurtres, viols et persÃ©cution, au cours des violences post-Ã©lectorales en CÃ´te d'Ivoire entre dÃ©cembre 2010 et avril 2011, lorsque Gbagbo avait refusÃ© d'accepter sa dÃ©faite face Ã son rival Alassane Ouattara. Lors du procÃ¨s qui n'en Ã©tait qu'Ã mi-chemin, les dÃ©fenseurs de l'ex-prÃ©sident avaient soulignÃ© que si des crimes avaient bien Ã©tÃ© comm durant cette pÃ©riode, rien ne permettait d'en imputer la responsabilitÃ© Ã l'ancien chef de l'Etat. La dÃ©cision de la CPI marque un nouveau revers pour les procureurs internationaux. En juin dernier, la CPI a ordonnÃ© la libÃ©ration de l'ancien vice-prÃ©sident de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC) Jean-Pierre Bemba, dont la condamnation pour crimes de guerre avait Ã©tÃ© annulÃ©e en appel.Â Par ailleurs, en 2015, les charges pesant sur le prÃ©sident kÃ©nyan Uhuru Keny ont Ã©tÃ© abandonnÃ©es. En quinze ans, les procureurs de la CPI ont rÃ©ussi Ã imposer leurs vues dans seulement trois procÃ¨s pour crimes de guerre.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});